

**BUDGET 2021  
DOSSIER DE PRESSE**

**Assemblée plénière**

**UN BUDGET D'ESPOIR ET OFFENSIF  
POUR AFFRONTER LA CRISE**

**Décembre 2020**



# Sommaire

<b>ÉDITO .....</b>	<b>03</b>
<b>I - UN BUDGET VOLONTARISTE ET RESPONSABLE POUR L'EMPLOI.....</b>	<b>04</b>
<b>II - SOUTIEN AU MAINTIEN DE L'EMPLOI EN OCCITANIE.....</b>	<b>06</b>
<b>IV - BUDGET ET PACTE VERTS : UNE TRANSFORMATION EN ACTE DE NOTRE MODÈLE DE SOCIÉTÉ.....</b>	<b>08</b>
<b>V - PRÉSENTATION DU BUDGET PAR THÉMATIQUE</b>	
▲ Economie : faire face à la crise et accompagner la transformation.....	<b>10</b>
▲ La formation et l'orientation au coeur de la bataille pour l'emploi.....	<b>12</b>
▲ Réduire la consommation énergétique et soutenir la biodiversité.....	<b>14</b>
▲ Education et jeunesse : priorité aux conditions d'études et à la citoyenneté.....	<b>17</b>
▲ Accès à un enseignement supérieur de proximité et diffusion de l'innovation....	<b>18</b>
▲ Pour une région solidaire, au plus près des besoins des habitants.....	<b>19</b>
▲ Priorité au train, au vélo et aux nouvelles mobilités.....	<b>20</b>
▲ L'économie bleue au coeur de l'action de la Région.....	<b>22</b>
▲ Priorité à une agriculture de qualité et de proximité.....	<b>23</b>
▲ La justice territoriale comme rempart à la crise.....	<b>24</b>
▲ Pour un tourisme authentique, innovant et responsable.....	<b>26</b>
▲ Culture et sport pour tous, sur l'ensemble du territoire.....	<b>27</b>

**N**ous faisons face aujourd'hui à une crise sanitaire, économique et sociale qui vient aggraver la crise écologique qui s'exprime depuis plusieurs années dans notre pays. Cette situation nous enjoint à agir avec sérieux et responsabilité, dans l'unité avec l'ensemble des acteurs. C'est aussi l'occasion à saisir pour repenser notre modèle de développement, notre modèle de société : c'est ce que nous faisons en Occitanie.

C'est aujourd'hui que les Français ont besoin de notre engagement, de notre volontarisme politique, pour proposer et mettre en œuvre des solutions pour les habitants d'Occitanie, les associations, les entreprises et leurs salariés. Nous avons ici un cap, et il sera tenu. Nous avons fait preuve de cohérence et pragmatisme et nous continuerons

en 2021, en étant aux côtés des entreprises et des associations avec le fonds L'OCCAL notamment, des commerçants

avec l'aide à la digitalisation et au loyer, des étudiants en leur fournissant du matériel informatique et une aide psychologique, des familles en fournissant des masques aux habitants et aux lycéens.

Surtout, nous serons aux côtés des territoires pour accélérer la reprise de notre économie locale. Avec 1,4 milliard d'euros d'investissement, mon objectif est avant tout de relancer l'emploi. C'est maintenant que les entreprises du BTP ont besoin de nous, c'est maintenant que nous devons soutenir les communes et intercommunalités dans leurs projets de développement pour offrir plus de services aux habitants et créer des emplois. Ce budget 2021, c'est un effet levier pour garantir la relance dans les territoires.

Nous installerons aussi collectivement les fondations de notre nouveau modèle de développement avec plus de la moitié de notre budget

consacré à notre Pacte Vert, historiquement appelé Green New Deal. La place de la transition écologique, de la solidarité et de l'équilibre de nos territoires sera ainsi encore renforcée dans notre action. Chacune de nos mesures, chacune des actions que nous soutiendrons sera analysée à l'aune de son impact climatique

et de son utilité sociale pour les habitants.

Enfin, en cette période troublée, où la population a plus que jamais besoin de

protection, je porterai toute ma vigilance au respect des valeurs de notre République et assurerai la sécurité des élèves dans les lycées et les transports en commun. En 2021, nous adopterons notre charte de la laïcité qui conditionnera les aides aux associations. Je serai intransigente pour défendre notre liberté d'expression et d'opinion.

C'est donc avec sérieux, responsabilité et gravité que nous nous engageons dans cette année 2021. Mais également avec ambition et la volonté de construire avec les habitants un modèle de société juste et durable, dans laquelle chacun trouvera sa place. Dans la continuité de notre action depuis 2016, nous serons exemplaires, chaque euro de ce budget sera un euro utile aux habitants d'Occitanie.



© Grollier Philippe - Région Occitanie

**“ Un budget 2021, sérieux, offensif et solidaire pour lutter contre la crise ”**

**Carole Delga**  
**Présidente de la Région**  
**Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée**

# Un budget volontariste et responsable pour l'emploi

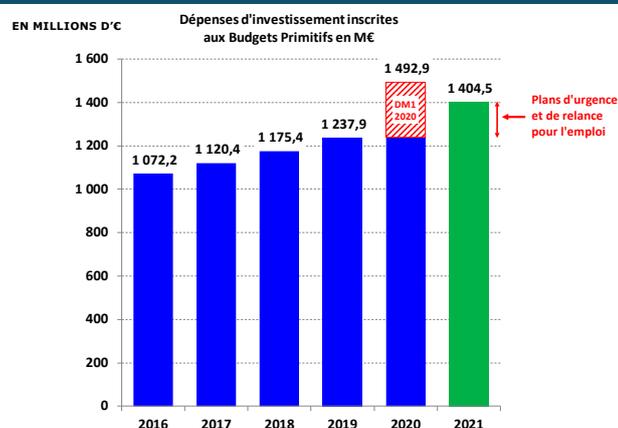
© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

Le budget de la Région Occitanie pour 2021 s'élève à **3,74 milliards d'€**, en progression de 5,9%. Il s'inscrit dans un contexte budgétaire contraint, tant en termes de ressources, affaiblies par la crise, qu'en termes d'interventions avec la nécessité d'agir vite et massivement pour lutter efficacement contre les effets néfastes de la crise sur les entreprises et l'emploi régional.

## ► UN BUDGET OFFENSIF : FORTE CROISSANCE DE L'INVESTISSEMENT

**+162 M€ en investissement, soit +12,3%,**  
**+19 M€ en fonctionnement, soit +0,8%.**

## ► DES INVESTISSEMENTS QUI RESTENT ÉLEVÉS AU SERVICE DE L'EMPLOI ET DES SOLIDARITÉS



## ► UN CONTEXTE CONTRAINT PAR :

- **des ressources régionales affaiblies par la crise** malgré les mesures de l'Etat (substitution de la CVAE par une fraction de TVA), reprise lente de la TVA, poursuite de la baisse de dotations, ...
- Hausse maîtrisée du service de la dette, pour garantir la poursuite des plans d'urgence et de relance par le maintien du haut niveau d'investissement régional. La capacité de désendettement est désormais à 6 ans.

## ► UNE STRATÉGIE FINANCIÈRE POUR 2021 QUI PRÉVOIT :

- **Malgré ce contexte, la Région parvient à préserver son autofinancement** et sa solvabilité indispensables pour agir dans la durée et préparer l'avenir.
- Une gestion responsable qui permet de préserver les grands équilibres financiers et de mettre en oeuvre le **Pacte Vert régional**.

**Plus de la moitié du budget régional est concerné par la mise en oeuvre du plan de transformation.**

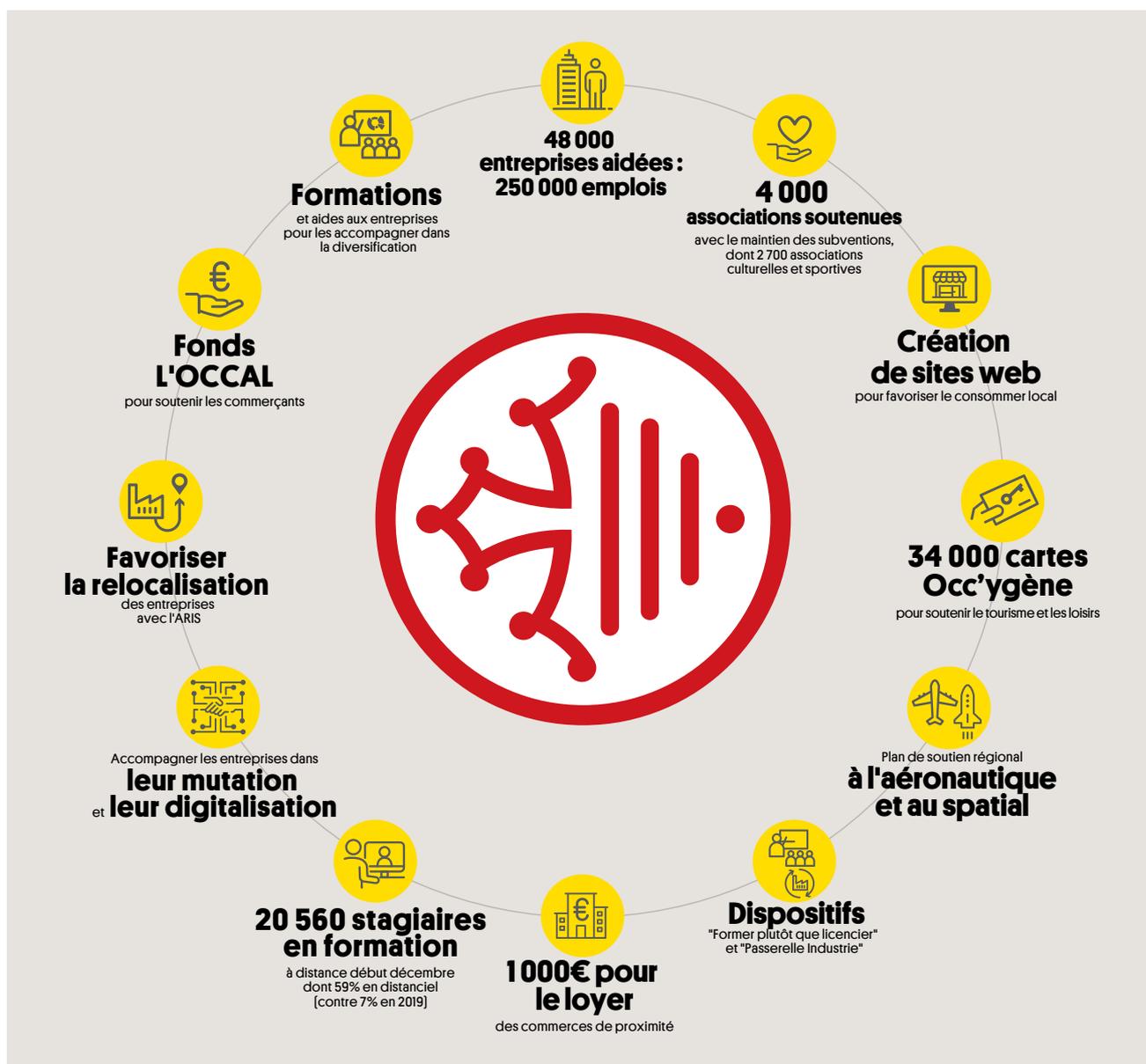
## 115 M€ D'ÉCONOMIES RÉINJECTÉES AU SERVICE DES HABITANTS, GRÂCE À L'UNION DES RÉGIONS ET UNE GESTION RIGOUREUSE :

L'union des deux anciennes Régions a permis de faire d'importantes économies en donnant notamment **plus de poids à la collectivité dans la négociation de ses marchés publics** et en permettant **des économies d'échelle**. La présidente de Région a par ailleurs fait le choix de **ne pas augmenter les indemnités des élus**, pourtant réévaluées en raison de l'augmentation de la population. **Au total, ce sont donc près de 115 M€ d'économies** qui ont été générées, soit **l'équivalent de la construction de deux lycées et de la rémunération des 60 agents** dédiés pendant 10 ans.

Ces économies et la gestion rigoureuse de la Région ont permis de répondre en urgence à la **crise sanitaire et économique** (achat de masques, aide aux loyers, aide alimentaire aux plus démunis), tout en ayant **déployé les services aux habitants sur l'ensemble du territoire** (Carte Jeune, gratuité des manuels scolaires et loRdi, trains à 1 €, écochèque logement...), **en créant de nouvelles aides** (écochèques mobilité, gratuité des transports scolaires...) et **en lançant des politiques publiques ambitieuses** pour l'avenir du territoire (plan hydrogène vert, éolien flottant en mer, Pacte Vert...).



# PRIORITÉ À L'EMPLOI EN OCCITANIE



## Le Plan de relance se poursuivra en 2021

Le Plan de relance régional lancé dès 2020, se poursuivra en 2021 au profit des filières et des secteurs les plus exposés.

Il s'agit de les accompagner dans cette phase critique pour conserver les emplois et les compétences et créer les conditions favorables à un rebond rapide et durable.

A ce titre, **300 M€** seront consacrés aux mesures d'urgence, de relance et de transformation dont 60 M€ pour le plan aéronautique régional et 20 M€ pour sécuriser l'emploi, 15 M€ pour le dispositif L'OCCAL, 15 M€ pour de nouveaux outils financiers et d'investissement dont l'ARIS et le Fonds Impulsion, 100M€ pour les Pass Rebond et Relance, 90 M€ pour l'économie de proximité.



Lecarpentier Lydie - Région Occitanie

## Contrat de plan Etat / Région : L'Occitanie en pointe

**Le nouveau CPER 2021-2027** définit les grandes priorités d'investissements régionaux et les engagements financiers de l'État et de la Région pour répondre **aux enjeux majeurs de la crise sanitaire** en s'attachant à transformer le modèle de développement de l'Occitanie.

Les crédits inscrits dans le cadre de ce CPER et de la Relance s'élèvent à près de 2,8 milliards d'€ pour l'État et 2,9 milliards d'€ pour la Région Occitanie, en augmentation par rapport au CPER 2015-2020.

**Le Contrat de plan État-Région en Occitanie pour la période 2021-2027 vise deux objectifs en faveur d'un aménagement durable du territoire :**

- **Construire un nouveau modèle de développement de l'Occitanie**
- **Œuvrer pour le rééquilibrage et les solidarités dans les territoires en leur garantissant un développement équilibré tout en favorisant leur attractivité.**

En 2021, à la suite d'une large concertation partenariale et territoriale, les opérations financées au titre du Contrat de plan État-Région 2021-2027 seront déterminées, avec pour objectif la signature du Contrat de plan 2021-2027 définitif à l'automne 2021.



# Budget et Pacte Verts : une transformation en actes de notre modèle de société

© Boutonnet Laurent- Région Occitanie

## L'Occitanie, première Région de France à adopter un budget vert

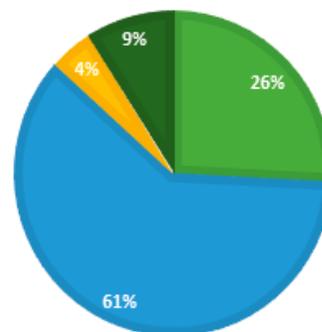
Souhaitant apporter **toute la transparence possible à son engagement en faveur de la transition climatique**, la Région Occitanie est la première de France à mettre en place dès son budget 2021, **une classification rigoureuse de ses dépenses afin d'en évaluer l'impact sur le climat**.

En étroite collaboration avec l'Institute for Climate Economics, structure spécialisée fondée par la Banque des Territoires et l'Agence Française de Développement, et s'appuyant sur sa méthode d'évaluation, la Région Occitanie a classé l'ensemble de ses dépenses en 4 catégories :

- **Très favorable**, soit 16,2 % du budget : dépenses d'investissement, les secteurs de la rénovation énergétique des bâtiments et des infrastructures ferroviaires.
- **Favorable**, soit 9,6% : financements qui concourent indirectement à l'efficacité énergétique, en créant un écosystème favorable au climat, tels que le développement des circuits courts et d'aide aux commerces de proximité, le soutien à l'éducation à l'environnement et au développement durable ...
- **Défavorable**, soit 4,4 % du budget : actions carbonées, tels que le transport aérien et les routes nationales et départementales.
- **Neutre** soit 60,8 % du budget : il est logique que la majorité des dépenses régionales n'aient aucun impact sur le climat. En effet, les aides aux secteurs sportif et culturel, les mesures de solidarité et de lutte contre les discriminations par exemple, n'influent pas sur la situation environnementale.

DES DÉPENSES RÉGIONALES  
FAVORABLES AU CLIMAT

■ favorables ■ neutres ■ défavorables ■ à définir



Une part du budget (8,9 %) reste encore à définir, en fonction de la stabilisation des critères par l'Institute for Climate Economics, notamment les dépenses en matière de formation professionnelle.

L'objectif est d'améliorer, chaque année, l'impact Climat du budget régional en augmentant la part des dépenses favorables et très favorables en cohérence avec la stratégie « Région à énergie positive ».

## Le Pacte Vert s'inscrit dans le budget au service de la transition écologique et des habitants

Dès 2016, la Région Occitanie a pris **un important virage écologique** en se fixant pour objectif d'être la **première région à énergie positive d'Europe**. Un plan d'actions a été mis en place, structuré autour du **développement de la production d'énergies renouvelables** – hydrogène vert, éolien en mer, photovoltaïque – et la **réduction des consommations énergétiques**. La Région s'attache à apporter des **solutions concrètes d'accompagnement aux habitants** (éco-chèque logement et mobilité notamment), aux entreprises et a mis en œuvre d'**ambitieux projets** tels que le plan hydrogène vert ou la création du port de la transition énergétique à Port La Nouvelle.

Tous les secteurs d'intervention de la Région Occitanie ont été passés au crible pour proposer des **mesures concrètes favorisant une transition écologique incitative et utile aux habitants**. Accompagnement des producteurs vers le bio, rénovation énergétique des habitations et des lycées, électrification des quais du port de Sète, soutien aux initiatives associatives, accompagnement des communes et des intercommunalités dans leurs aménagements, déploiement du réseau ferroviaire et de transports collectifs à des prix très attractifs... Autant de mesures prises pour **garantir à la fois un gain de pouvoir d'achat aux habitants et la création de milliers d'emplois**.

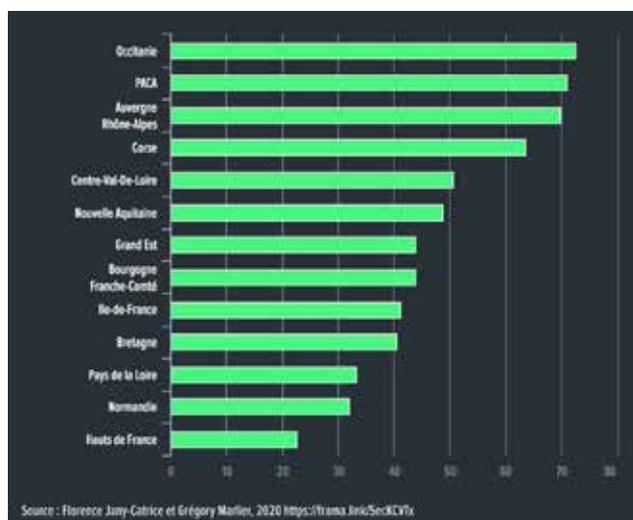
« Pour concilier écologie et économie, la Région Occitanie porte pour cela un ambitieux projet : le Pacte Vert. »

Pour aller encore plus loin et donner un nouveau souffle à son action, la Région a adopté en novembre dernier son Pacte Vert, après **plusieurs mois de concertation** et la **mobilisation de 100 citoyens tirés au sort dans le cadre de la Convention citoyenne pour l'Occitanie**. Ce Pacte Vert propose de nouvelles mesures telles que **l'éco-chèque réparation**, la mise en place d'un **réseau de fret intrarégional par les cars et trains régionaux**, l'accompagnement des **structures culturelles** pour le **renouvellement de leur matériel d'éclairage**, le développement de **nouvelles formations aux métiers environnementaux**, le **développement des circuits-courts** ou encore **l'objectif zéro déchets** à l'horizon 2030.

Le Pacte Vert est également un engagement de la Région à **agir pour lever les déterminismes sociaux**. De nombreuses mesures seront adoptées pour permettre à tous les habitants de bénéficier des mêmes chances. Cela passe par **l'aide à la mobilité des demandeurs d'emploi**, le **soutien à la recherche de stage de 3<sup>ème</sup>**, le développement de **l'accès aux soins** dans les secteurs ruraux et l'amélioration des **conditions d'exercice des aides-soignants**, l'offre d'**activités sportives gratuites** aux jeunes des familles les plus défavorisées ou encore la **garantie de l'accès de tous au numérique** ...

Ce Pacte Vert et les actions qui en découlent n'ont pu voir le jour sans une très large concertation des habitants. **Il a été nourri des rencontres** réalisées sur le territoire lors des rendez-vous **La Région est à vous**, des projets présentés à l'occasion des **35 budgets participatifs**, des **100 000 contributions au plan alimentation** et bien sûr des débats de la **Convention citoyenne pour l'Occitanie** et des résultats de la **Votation citoyenne**.

Avec près de **2 Mds€** consacrés au Pacte Vert dans le budget régional, la Région tient ses engagements auprès des citoyens.



**Indice écologique : le grand écart des régions**  
Classement des régions françaises selon leur indice écologique  
La valeur sur 100 de cet indice écologique repose sur cinq variables : le taux d'artificialisation des sols, les émissions de gaz à effets de serre pour 10 000 habitants, la part de l'agriculture biologique dans la surface agricole utile, la part de l'électricité renouvelable dans la consommation finale brute d'électricité, et enfin l'évolution de la biodiversité en oiseaux communs généralistes et spécialistes.  
Source : Alternatives Economiques

**127 M€** pour soutenir l'économie de proximité

**129,5 M€** pour soutenir l'industrie et les services aux entreprises

## Economie : faire face à la crise et accompagner la transformation

La crise sanitaire a mis en exergue l'importance et l'utilité de maintenir une économie de proximité sur les territoires, qui a été par ailleurs durement impactée par les fermetures liées aux confinements. Dans ce contexte, la Région mobilise en 2021 un budget exceptionnel et massif pour soutenir l'économie de proximité, en augmentation de 211% par rapport au budget 2020.

### Un effort massif et sans précédent pour soutenir l'économie de proximité

- **101 M€** pour les *Pass Rebond* et *Relance* lancés pendant la crise, et pour la poursuite du *Pass Occitanie* afin de soutenir l'investissement des entreprises au sortir de la crise
- **1,1 M€** pour le *Pass Commerce de Proximité*, qui permet de soutenir les projets portés par les collectivités visant le maintien, la création ou le développement d'activités de commerce de proximité
- **4 M€** pour encourager la *Transmission-Reprise*, enjeu vital pour les territoires en termes de maintien de l'emploi et des savoir-faire, via le *Pass Reprise*
- **9,5 M€** pour poursuivre l'*Appel à Projet Entrepreneuriat*
- **3,1 M€** pour poursuivre le soutien au secteur de l'*Economie Sociale et Solidaire*



### Un soutien renforcé aux entreprises pour maintenir et créer de l'emploi

- **6 M€** pour encourager l'export et permettre aux entreprises de maintenir leurs positions sur des marchés cruciaux, via les *Pass* et *Contrats Export*, ainsi que les *Pass Rebond*
- **8,6 M€** pour soutenir la relance des investissements au sein des PME, via les *Contrats Relance*
- **21,5 M€** pour accroître le potentiel d'investissement des entreprises via les outils d'ingénierie financière tels que le Fonds FOSTER TPE/PME
- **2,2 M€** pour soutenir les pôles de compétitivité présents sur le territoire
- **11,8 M€** pour encourager l'innovation au sein des entreprises vers des technologies vertes, ainsi que la transformation digitale et énergétique



## Des dispositifs agiles

**48 000** entreprises au total accompagnées en 2020, ayant permis de sauver **250 000 emplois**

- **36,4 M€** mobilisés pour cofinancer les fonds de solidarités nationaux (volets 1 et 2) afin d'**apporter une 1<sup>ère</sup> aide d'urgence** à de nombreuses entreprises
- **61 M€** mobilisés pour financer les fonds de solidarités régionaux (volets 2bis et exceptionnels) afin d'**apporter une aide complémentaire aux TPE**
- **11 M€** pour le *prêt Rebond*, mis en place par la BPI afin de **financer la trésorerie des PME**
- **628 entreprises aidées via les Pass Rebond et Relance** (22,4 M€), pour accompagner l'investissement
- Un plan spécifique pour la filière **aéronautique et spatiale** (99 M€)
- Lancement du **dispositif partenarial L'OCCAL (80 M€)**, pour soutenir la continuité et le maintien de l'activité économique, via notamment la prise en charge d'un mois de loyer dans la limite de 1 000 €
- Création de la **plateforme Dans Ma Zone**, pour favoriser les achats de proximité
- Mise en place d'un **numéro d'appel unique** et gratuit pour les entreprises : le **0 800 31 31 01**



## Les priorités des citoyens intégrées au budget 2021

- Renforcer les soutiens à la **création** et à la **pérennité des micro-entreprises et petites entreprises** (zones rurales et péri-urbaines en particulier)
- **Relocaliser** la **production** aujourd'hui importée (notamment via l'économie sociale et solidaire)

## En 2021, la Région accélère sur la relocalisation

➤ Pour promouvoir les projets de relocalisation industrielle et de diversification, la Région va créer début 2021 l'**Agence Régionale des Investissements Stratégiques (ARIS)**, à hauteur de 30 M€, aux côtés d'actionnaires comme la Banque des Territoires, le réseau bancaire régional ou encore des industriels du territoire. Cette agence déploiera une gamme de services allant du foncier et de l'aide à l'immobilier jusqu'aux prêts et investissements pour favoriser la localisation ou la relocalisation en Occitanie de chaînes de valeur et de production. L'ARIS pourra également prendre des participations dans des sociétés de projets pilotées par plusieurs industriels sur des projets stratégiques ou d'innovation et de R&D débouchant à court terme sur une capacité industrielle et commerciale.

L'agence est déjà en phase de préfiguration opérationnelle avec une dizaine de premiers projets identifiés et actuellement modélisés financièrement, comme par exemple la SASU Occitanie Protect, lancée en mai dernier et dédiée à la fabrication de masques produits en Occitanie ou encore GENVIA, filiale de diversification dans les énergies renouvelables de l'entreprise Cameron à Béziers.

Un appel à projet relocalisation vient par ailleurs d'être lancé afin d'identifier les projets structurants nécessitant une mobilisation de l'ARIS dans les **5 secteurs stratégiques pour l'Occitanie** : Santé ; Agroalimentaire – Alimentation ; Energies Renouvelables - Transition Energétique ; Mobilités - Logistique – Transports ; Numérique

- Lancement en complément de l'ARIS d'un **Fonds d'impulsion à destination des PME et des ETI**
- Ouverture d'un **technocampus de l'hydrogène appliqué à l'avion vert** à Francazal (31)
- Lancement du **portail régional du financement participatif et citoyen** des porteurs de projets régionaux.

**450 M€**

pour l'emploi,  
la formation  
professionnelle et  
l'apprentissage



## La formation et l'orientation au cœur de la bataille pour l'emploi en Occitanie

© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

### 291 M€ pour l'emploi et la formation

- **165 M€** pour près de 61 000 places de formation afin de **faciliter l'accès ou le retour vers l'emploi**
- **93 M€** pour la **rémunération des stagiaires de la formation professionnelle et le financement de places d'hébergement d'urgence**. Conformément aux dispositions nationales qui seront annoncées début 2021, les montants seront revalorisés pour tous les demandeurs d'emploi.
- **3 M€** dans le cadre du **plan de soutien à la filière aéronautique et spatiale**, notamment via les dispositifs « Former plutôt que licencier » et « Passerelles Industries ».
- **5 M€** pour **accompagner les entreprises en matière de RH et de compétences** via notamment les Pass et Contrat RH, la formation des salariés et le soutien aux groupements d'employeurs. Nouveauté cette année, la Région soutiendra le déploiement du réseau Tandem chargé de prospecter les entreprises afin de sensibiliser et constituer un vivier d'entreprises volontaires pour participer à des actions d'information sur les métiers et accueillir des élèves de 3<sup>ème</sup> en stage d'observation.
- **Plus de 300 000 €** pour la prise en charge d'une **aide aux repas et distribution de loRdi** pour les stagiaires du dispositif de lutte contre le décrochage scolaire DECLIC.

### Plus de 9 M€ pour l'orientation et l'information sur les métiers

- **7 M€** pour renforcer **l'accompagnement de tous les publics et l'information sur les métiers** porteurs d'avenir, notamment via les Maisons de l'Orientation à Toulouse et Montpellier et les Maisons de la Région dans tous les départements ;
- **2 M€** pour des actions d'information sur les métiers pour les collégiens et lycéens. Parmi les nouveautés : un **Bus Orientation Avenir** qui sillonnera le territoire et le déploiement d'un nouvel outil, « **Parcours Emploi Personnalisé** », accessible sur le site [meformerenregion.fr](http://meformerenregion.fr) à partir d'avril 2021 et qui permettra à toutes les personnes (demandeurs d'emploi, salariés, jeunes...) d'identifier leurs compétences et la diversité des métiers auxquels elles peuvent avoir accès.



© Grimault Emmanuel - Région Occitanie

### 29 M€ pour la nouvelle stratégie régionale pour l'apprentissage

- **9,4 M€** pour **soutenir l'offre de formation** et préserver un aménagement équilibré du territoire (soutien aux CFA en zones rurales et à ceux proposant des formations dites « de niche », soutien aux nouvelles formations répondant aux besoins des filières stratégiques de l'économie régionale)
- **9,2 M€** pour moderniser l'appareil de formation par apprentissage avec la **construction et la rénovation de CFA**, les équipements numériques et la digitalisation des formations.

## Vers des métiers et emplois au service de l'humain : priorité à la santé - 105 M€

- **81,5 M€** pour notamment permettre la **gratuité des formations initiale et continue des demandeurs d'emploi**, la **prise en charge des frais d'inscription des apprenants boursiers** ou encore le soutien des coûts pédagogiques des formations supérieures. Ce budget permettra le financement de **plus de 450 places supplémentaires (+ 9%) ouvertes en formations sociales** et des **101 places créées (+5%) en Instituts de formation aux soins infirmiers (IFSI)** ;
- **13 M€** pour les **bourses versées aux apprenants** en formation sanitaires et sociales (soit une augmentation de 11 % par rapport à 2020)
- **7 M€** pour le financement des équipements pédagogiques et la poursuite des **projets de construction et rénovation des écoles sanitaires et sociales** dont en 2021 : la livraison et l'ouverture du nouvel IFMS construit par le CHU de Nîmes (30), du nouvel IFSI-IFAS à Montauban (82) construit par la Région, le démarrage du chantier de reconstruction de l'IFSI-IFAS d'Auch (32) par la Région, la finalisation et le dépôt du permis de construire pour la relocalisation de l'ETES de Marvejols (48)

### Des dispositifs agiles

- **Former plutôt que licencier** : la Région soutient le financement de la formation des salariés non concernés par l'activité partielle mais dont l'entreprise connaît une baisse d'activité. Plus de **430 entreprises** déjà accompagnées pour **1 520 salariés**.
- Lors du confinement et afin de permettre aux demandeurs d'emploi de poursuivre leur formation : accompagnement de près de **300 organismes de formation** pour basculer entièrement ou partiellement leurs actions en **formation à distance** sur le réseau régional Occitanie e-formation.
- **Prime Covid** : aide exceptionnelle aux **étudiants en soins infirmiers et aux élèves aide-soignants** ayant réalisé un stage en proximité avec des patients Covid 19 (en 2020 **2,8 M€** pour **1 700 bénéficiaires**).
- **Distribution de masques** pour les étudiants en formations sanitaires et sociales, les apprentis et les stagiaires de la formation professionnelle.

### Les priorités des citoyens intégrées au budget 2021

- **Aide à la mobilité des demandeurs** et des personnes retrouvant un emploi
- **Augmentation du nombre de places de formations médicales et para-médicales** pour les métiers en forts besoins : + 35 % d'aides-soignants, + 25 % d'auxiliaires de puériculture et + 10% d'infirmiers dans les prochaines années



© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

### L'emploi, la formation et l'orientation en quelques chiffres

- Plus de **80 000 demandeurs d'emploi formés** chaque année
- **3 Maisons de l'Orientation** ouvertes à Toulouse et Montpellier, complémentaires aux **16 Maisons de la Région** installées dans tous les départements
- **500 entreprises accompagnées** via un « **Contrat RH** » pour soutenir la structuration des projets RH ou soutenir les démarches de transformation (numérique, écologique, technologique, etc).
- **330 nouvelles places** finançables pour les **demandeurs d'emploi en formation aide-soignant, ambulanciers et auxiliaires de puériculture**.
- **Plus de 900 actions d'information sur les métiers** organisées dans les collèges et lycées depuis la rentrée 2020
- Près de **16 000 apprenants** dans les 57 organismes de formations aux métiers du paramédical et social, autorisés par la Région et répartis dans 36 villes d'Occitanie.

**125 M€**

pour la biodiversité,  
l'économie circulaire,  
les déchets et l'eau



## Réduire la consommation énergétique et soutenir la biodiversité

© Sébastien Lapeyrere - Région Occitanie

### Réduire la consommation et augmenter la production d'énergies renouvelables

- **3,7 M€** pour accompagner la transition énergétique avec la mise en œuvre du Service Public Intégré de la Rénovation énergétique, et le déploiement du **réseau de guichets uniques pour accompagner les citoyens dans les démarches de rénovation de leur logement**
- **10,2 M€** pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments avec la **signature d'un pacte d'engagement** avec les opérateurs publics et privés pour qu'ils deviennent partenaires et relais du Plan Bâtiment Durable Occitanie
- **19,5 M€** dédiés à l'éco-chèque logement pour la rénovation énergétique des habitats des particuliers
- **9,3 M€** pour le **développement des énergies renouvelables** avec notamment la **poursuite du déploiement du Plan hydrogène** et l'accompagnement des premiers lauréats de l'Appel à projets Territoire hydrogène ainsi que **le lancement du projet européen « Corridor hydrogène »** qui fera de l'Occitanie un des leaders européens de la mobilité routière décarbonée

### Préserver la biodiversité et le patrimoine naturel

- **2,5 M€** consacrés à la **stratégie régionale Bioversité** qui permettront de soutenir la restauration des continuités écologiques ainsi que **la mise en œuvre du Plan Arbres et carbone vivant**
- **1,3 M€** pour le **soutien aux 14 Réserves naturelles régionales (RNR)**, dont la **nouvelle RNR à Montious (65)**, créée en 2020
- **4,3 M€** pour **l'accompagnement des 7 Parcs Naturels Régionaux (PNR)** et la **création de deux nouveaux parcs**, celui des Corbières et du Fenouillèdes et celui du Comminges Barousse Pyrénées



© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

### Les priorités des citoyens intégrées au budget 2021

- Inciter à la réhabilitation énergétique des bâtiments publics et privés
- Mettre en place des actions et sensibiliser les enfants, dès le plus jeune âge, à la pollution et au tri des déchets
- Expérimenter l'éco-chèque réparation
- Adopter une stratégie zéro déchet plastique ultime à l'horizon 2030

## Gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques et prévention des risques d'inondation

**26,4 M€** pour le Service Public Régional de l'Eau qui permettra la mise en œuvre des trois principaux piliers du Plan d'intervention régional pour l'eau :

- **18,2 M€ pour la gestion de la ressource en eau**, avec à terme la mise en place d'un **Réseau Hydraulique Régional** exemplaire en matière de transition écologique et énergétique, conciliant usages de l'eau et préservation de la biodiversité
- **1,5 M€ pour la préservation et la restauration des milieux aquatiques**
- **6,7 M€ pour la prévention des inondations**, avec notamment des travaux importants de sécurisation des digues du Petit Rhône
- **1,5 M€ pour le programme Fonds de solidarité catastrophes naturelles** pour répondre aux besoins de reconstruction liés notamment à la tempête Gloria qui a touché l'Aude et les Pyrénées-Orientales ainsi que l'épisode méditerranéen qui a causé des dégâts dans les Cévennes gardoises et héraultaises
- **6 M€ pour la gestion et l'utilisation raisonnée de l'eau en agriculture**



© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

## Plan d'adaptation au changement climatique pour mieux protéger les habitants, les biens et la nature

La Région Occitanie est fortement impactée par les effets du changement climatique : hausse des températures, augmentation de la fréquence des catastrophes naturelles telles que les tempêtes, les inondations fluviales ou les canicules. En complément du Pacte Vert, **la Région va adopter un Plan d'adaptation climatique** afin de : réduire les vulnérabilités de nos territoires et activités, limiter les dommages associés aux épisodes extrêmes, renforcer les écosystèmes naturels protecteurs. Pour ce faire, la Région va mobiliser une enveloppe de **200 M€ sur la période 2021- 2027** autour de **trois axes majeurs** (anticiper et s'adapter, aménager / réparer / reconstruire et favoriser l'innovation, la coopération et l'action de tous les acteurs, impliquer les citoyens) **et de 12 actions phares** :

- ◇ Mise en place d'un **Parlement du climat**
- ◇ Mise en place de **contrats territoriaux uniques au service de l'adaptation au changement climatique**
- ◇ Mobilisation d'un **groupe d'experts sur le sujet du changement climatique** pour définir un scénario prospectif d'adaptation régional
- ◇ Organisation d'un **débat citoyen sur la prévention et la protection des populations face aux enjeux climatiques**
- ◇ **Soutien de la Région à des projets renforçant la sécurité civile**
- ◇ Déploiement de nouveaux **outils d'aides à la décision**
- ◇ Construction d'un **Observatoire régional du Littoral** et développement d'outils pour l'alimenter
- ◇ Développement d'**outils numériques de sensibilisation** aux enjeux de l'eau / biodiversité
- ◇ Déploiement de **cellules d'assistances techniques pour la gestion des sols**
- ◇ Lancement d'un **appel à projets interdisciplinaires pour développer les connaissances sur les co-bénéfices « climat-biodiversité-santé »** ;
- ◇ Expérimentation d'un **urbanisme résilient en zone littorale**, élaboré par la plateforme d'innovation Lab' Thau dans le cadre du projet Littoral+
- ◇ Obligation d'**analyser des scénarii impliquant la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature** avant tout financement de projets d'investissement bénéficiant de fonds publics.

## Focus sur le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) et le Plan d'actions régional zéro déchet plastique ultime 2030

La Région a décidé de prendre pleinement part au développement de l'économie circulaire sur le territoire en étant une des premières à s'engager dans cette voie via notamment l'adoption, il y a un an, du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets et du **Plan Régional d'Actions pour l'Economie Circulaire (PRAEC)**. Ce plan vise par des **actions de prévention et de valorisation à réduire les quantités de déchets collectés et éliminés**, dans le respect du calendrier et des objectifs fixés dans la loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TECV).

Dans la poursuite de ces actions en faveur de l'économie circulaire, et en lien avec le Pacte Vert adopté en novembre dernier, la Région souhaite s'engager dans une **trajectoire « zéro déchet plastique ultime en 2030 »**. Pour ce faire, la Région va lancer un plan d'actions dédié, décliné autour de **quatre axes majeurs** : le **zéro plastique à usage unique**, le **zéro plastique dans l'environnement**, **80%** de déchets plastiques recyclés, **20%** de **déchets plastiques valorisés** en énergie. Parmi les actions proposées :

- **Le lancement d'un appel à projet développement de la vente en vrac et de la consigne** afin de faire émerger en Occitanie des projets de transition vers un nouveau mode de consommation ;
- Accueillir sur le territoire des **unités industrielles pour le recyclage du plastique** ;
- **Accompagner la mise en œuvre de démonstrateurs pour capter les macroplastiques des cours d'eau** afin de développer des solutions de réduction de la pollution plastique des cours d'eau et du littoral



## La transition écologique et énergétique en quelques chiffres

- **54 000 foyers d'Occitanie** ont bénéficié depuis 2016 de l'éco-chèque logement pour un montant de **80 M€** et un montant global de **604 M€ de travaux réalisés**
- **14 Réserves naturelles régionales et 7 Parcs Naturels Régionaux** ainsi que deux projets de créations de deux nouveaux parcs
- **330 000 arbres plantés** depuis 2019 sur l'ensemble du territoire dans le cadre du plan régional « Arbres et carbone vivant » et acquisition d'une parcelle de 2,44 hectares de vieille forêt du Bois de Pinsois, dans les coteaux de Gascogne sur la commune de Lilhac (31)
- **42 projets citoyens** issus du **budget participatif « Ma Solution pour le Climat »** mis en œuvre en 2020 pour **2,7 M€** de subventions allouées
- **49 opérations de rénovation énergétique des logements sociaux** réalisées en 2020 soit 2886 logements sociaux concernés et **18,8 M€ dédiés**.
- **62 projets** soutenus dans le cadre de l'**Appel à projet NoWatt** depuis 2017 pour un montant de **40 M€**
- **43 projets d'ENR Coopératives** soutenus depuis 2016 et **1,6 M€** de subventions votées
- **220 travaux de restauration des cours d'eau** réalisés depuis 2016 pour un montant de **4,9 M€**

**592 M€**

consacrés à la  
Jeunesse et à  
l'éducation

## Education & Jeunesse : priorité aux conditions d'études et à la citoyenneté

© Grimault Emmanuel - Région Occitanie

### Améliorer le bien-être des lycéen.nes tout en préservant le pouvoir d'achat des familles

- **43,8 M€** pour la poursuite des aides accordées via la Carte Jeune
- **890 000 €** pour le **renforcement des partenariats avec les associations d'éducation populaire** et la mise en œuvre d'actions sur les thèmes de la citoyenneté, laïcité, etc
- **950 000 €** pour la **poursuite du dispositif L'Occitanie dans mon assiette** et la mise en œuvre du plan de lutte contre le gaspillage et la valorisation des déchets
- **380 000 €** pour le **développement du Service Civique**
- **1,8 M€** pour la mise en œuvre des projets 2020 issus de **l'appel à candidatures « Lycée de demain »** et promotion des projets éducatifs dont les **projets Occit'avenir**

### La Région garantit les conditions d'études optimales des lycéen.nes

- **180 M€** pour la **construction de nouveaux lycées** et réalisation de chantiers de restructuration dont 17 M€ pour l'optimisation énergétique des bâtiments.
- **12,5 M€** pour le **déploiement de dispositifs de sécurité** (vidéoprotection des accès, sas, etc) dans les lycées
- **25,6 M€** pour le **renouvellement et modernisation des équipements pédagogiques** des lycées et 5,1 M€ pour le développement des nouveaux usages pédagogiques

#### Des dispositifs agiles

- **1,8 million de masques en tissu** distribués gratuitement aux lycéens depuis septembre 2020 (**4,2 M€**)
- **4550 distributeurs muraux de solution hydro alcoolique** installés dans les lycées
- **820 000 masques type FFP1** distribués aux personnels Région (610 000 €)
- **Campagne de dépistage dans les lycées** pour les enseignants, surveillants et agents régionaux
- **Prêt de 500 ordinateurs supplémentaires à des élèves boursiers** de lycées publics

#### Les priorités des citoyens intégrées au budget 2021

- **Favoriser la citoyenneté active des jeunes** en encourageant les initiatives des lycéen.nes et en développant le nombre de budgets participatifs
- **Lutter contre l'illectronisme** et les barrières numériques
- Valoriser les **bonnes pratiques environnementales** par la poursuite du plan « un lycéen = un arbre » et l'expérimentation du bonus écologique dans le calcul des dotations de fonctionnement des lycées

### L'éducation & la jeunesse en quelques chiffres

- En moyenne **400 € d'économies** par jeune chaque année avec la Carte Jeune
- **89,7 M€** investis pour la **distribution de 213 000 loRdi** depuis 2016 et **5,2 millions de manuels scolaires**, distribués depuis 2017 pour 50,5 M€
- **192 lycées** accompagnés dans le cadre du dispositif « **L'Occitanie dans mon assiette** » avec depuis 2017, une part moyenne de **produits locaux dans les cantines** qui est passée de 16% à plus de 22%
- **7 lycées neufs construits** depuis 2016 et **3 en construction** pour 450 M€
- **100 %** des lycées d'Occitanie labellisés « **lycée numérique** »

**78,7 M€**

pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

## Pour l'accès à un enseignement supérieur de proximité et la diffusion de l'innovation

© Grimault Emmanuel - Région Occitanie

**La Région se mobilise pour garantir aux jeunes l'accès à des formations supérieures d'excellence, sur tout le territoire, et favoriser la création et la diffusion d'innovations créatrices d'emplois**

- **30 M€** pour la poursuite d'opérations de **constructions ou rénovations de sites universitaires** : livraison du département Génie climatique à l'IUT de Tarbes (65), livraison du pôle chimie Balard recherche à Montpellier (34), le campus d'Albi à l'INU Champollion (81), livraison du bâtiment Technoviv pour la plateforme bio-environnement à l'Université de Perpignan (66).
- **18,1 M€** en soutien aux **projets d'innovation portés par des laboratoires publics** et développés en partenariat avec des entreprises régionales (PME / PMI / ETI).
- **3,8 M€** en faveur de **la mobilité européenne et internationale des étudiants**, notamment pour soutenir les mobilités reportées en 2020.
- **1 M€** pour accompagner les établissements dans **l'achat d'équipements pédagogiques numériques** afin de développer de nouveaux modes d'enseignement s'appuyant à la fois sur du distanciel et du présentiel.
- **1,8 M€** pour **l'ouverture de nouvelles formations dans les villes universitaires d'équilibre**, sur tous les niveaux (licence, licence pro, masters, DUT...).

### Des dispositifs agiles

- Acquisition de **5 000 ordinateurs portables** et **2 000 clés 4G** pour permettre aux étudiants de suivre leurs cours à distance pour 3 M€. 1000 clés 4G supplémentaires seront commandées en janvier 2021 ;
- Distributions de plus de **3 000 paniers de produits locaux** aux étudiants boursiers à travers l'opération « Bien manger pour tous ». De nouvelles distributions seront organisées début 2021 ;
- Participation aux **actions de dépistage Proxitest** menées dans les résidences universitaires afin de lutter contre l'épidémie de Covid-19 ;
- **Soutien psychologique** : la Région mobilisera un fonds d'urgence pour renforcer les actions des établissements et du CROUS ;
- **Mesures d'urgence et de solidarité** pour 2000 étudiants qui ont dû interrompre, annuler ou reporter leurs **études à l'étranger**.

### Les priorités des citoyens intégrées au budget 2021

- **9 M€** pour lancer les « défis-clés » et répondre aux besoins des territoires par la recherche et l'innovation collective. La Région encouragera la structuration de communautés scientifiques régionales autour d'enjeux régionaux stratégiques. Les quatre premiers « défis-clés » : « Biodiversité », « Hydrogène vert », « Technologies quantiques » et « Risque infectieux et vecteurs ».
- Construire collectivement un laboratoire régional des transitions

### L'enseignement supérieur et la recherche en quelques chiffres

- **Occitanie en tête des Régions françaises** avec **6 campus connectés** à Foix, Espalion, Saint-Gaudens, Cahors, Le Vigan et Carcassonne
- **3<sup>ème</sup> région française en matière de recherche** avec plus de 5,55 milliards de dépenses annuelles consacrées à la recherche publique et privée
- **256 000 étudiants**, soit une **croissance annuelle** des effectifs proches de **2,5 %** entre 2008 et 2020
- **28 formations soutenues** dans les villes universitaires d'équilibre pour un total de **4,3 M€**



**16,1 M€**  
consacrés aux  
solidarités et à la  
justice sociale

**13 M€**  
pour la politique  
de la ville

## Pour une région solidaire, au plus près des besoins des habitants

© Grimalt Emmanuel - Région Occitanie

### Apporter des réponses concrètes aux besoins du quotidien

- **9 M€** pour accompagner le développement de **logements sociaux locatifs**
- **2,5 M€** pour soutenir la **création et l'extension des maisons et centres de santé**, dont les équipements facilitant les téléconsultations
- **700 000 €** pour soutenir les projets de **création-transmission-reprise d'entreprises dans les quartiers prioritaires**
- **70 M€** de fonds européens mobilisés en faveur du **développement des territoires urbains** : transports collectifs, cadre de vie, rénovation énergétique, etc

### Porter une vision solidaire et inclusive et lutter contre les inégalités

- **64,3 M€** pour la mise en œuvre du Plan régional d'actions transversales pour la prise en compte des handicaps, avec la prise en charge de la rémunération et de la formation des travailleurs handicapés (51 M€) ou encore la mise en accessibilité des bâtiments publics (5,5M€) ou des transports (4M€).
- **1,7 M€** pour lutter contre toutes les formes de discriminations et promouvoir la citoyenneté avec notamment un soutien renforcé pour agir contre le racisme et l'antisémitisme.
- **26 M€** pour renforcer notamment le soutien aux associations les plus fragilisées par la pandémie et qui agissent en faveur de la sensibilisation à l'environnement, à la pratique du sport, à l'éducation populaire, etc, avec un budget en hausse de 5,3 % par rapport à 2020.
- **1,6 M€** pour lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes, dont le dispositif Génération Égalité (570 000€), grâce à une action transversale et à un budget en hausse par rapport à 2020 (+9 %).

#### Des dispositifs agiles

- **22 millions de masques aux personnels soignants**, à la population et aux enfants de 6 à 11 ans pour 36 M€. 12 M€ sont prévus pour 2021
- **900 tonnes de produits locaux distribués** grâce à l'opération « Bien manger pour tous » avec près de 80 livraisons réalisées (30 000 bénéficiaires par livraison) pour **2,4 M€**
- **Campagne de dépistage** en partenariat avec l'ARS et la Croix Rouge auprès des populations éloignées

#### Les priorités des citoyens intégrées au budget 2021

- Favoriser l'implantation du secteur médical dans les zones de **déserts médicaux**
- Prévenir et **lutter contre les discriminations professionnelles et scolaires**
- Faciliter les **déplacements des personnes en situation de handicap** en intensifiant et accélérant les aménagements des espaces publics

### Les solidarités en quelques chiffres

- Plus de **22 000 projets associatifs soutenus** (6800 structures) depuis 2016 pour **200 M€**
- **120 000 jeunes sensibilisés** pour une égalité réelle femmes / hommes et à la déconstruction des stéréotypes grâce au dispositif Génération Égalité
- **30 840 logements sociaux locatifs** subventionnés depuis 2016 pour **53,6 M€**
- **2296 projets accompagnés** dans le cadre de la politique de la ville pour **15,7 M€** depuis 2016
- **100 M€ investis** pour la **mise en accessibilité de bâtiments publics** depuis 2016

**855 M€**

pour améliorer  
les dessertes  
et garantir  
des transports  
accessibles à tous

## Priorité au train, au vélo et aux nouvelles mobilités

© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

### Assurer l'accès des transports collectifs à tous les habitants

- **Gratuité des transports scolaire pour tous les élèves** (primaire, collège et lycée) d'Occitanie qui empruntent quotidiennement les cars régionaux pour se rendre à leur établissement de secteur, soit un gain de pouvoir d'achat pour 100 000 familles (4,75 M€)
- **Maintien d'une tarification accessible à chacun, dans les trains et les cars liO** (1,5 M€). Lancement de l'achat des billets via l'appli liO
- Poursuite des **opérations saisonnières de billets à petits prix**
- Poursuite et création de **Pôles d'Echanges Multimodaux** (6 M€), notamment à Figeac, Alès, Vergèze, Générac, Vauvert, Le-Grau-du-Roi, Beaucaire, Saint Génès de Malgoires, Millau, ceux le long du Train Jaune, ceux de la Rive Droite du Rhône, et ceux de la Haute Vallée de l'Ariège, Castelsarrasin, Saverdun, Saint-Sulpice-sur-Tarn, Albi, Capvern, Baziège, Carbonne, Aigues Mortes, Limoux
- Lancement de l'opération « **Gares du futur** » (1 M€), avec les travaux de Figeac (réouverture en 2022)



© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

### La Région préserve et développe l'offre de transports

- **Préservation du réseau secondaire (120 M€), avec la réalisation de travaux sur l'ensemble des lignes fines du territoire régional**
- **Sauvegarde du train de l'Aubrac (2 M€) et du train de nuit Toulouse-Cerbère Portbou (1,1 M€)**
- Poursuite des études et des acquisitions foncières des deux **lignes LGV Montpellier-Perpignan et Bordeaux-Toulouse** (8 M€).
- Poursuite du **projet sur le nœud ferroviaire de Toulouse** (8,6 M€) : mise en accessibilité de la gare de Matabiau, prolongement des navettes Arènes-Colombiers vers l'Ouest
- **Acquisition ou transformation des trains plus respectueux de l'environnement** : hydrogène, batterie et hybride (2,8 M€)
- **Rénovation et modernisation des rames régionales** (30M€)

## Des dispositifs agiles

- **1,3 million de billets à 1€ vendus** entre juin et septembre afin de soutenir l'activité touristique :  
+ **13 %** de fréquentation par rapport à l'été 2019 (- 25 % en moyenne dans les autres régions)
- Mise en place du **transport à la demande pour les soignants** pendant le premier confinement, soit 5 000 voyageurs transportés en 2 mois
- Nouvel **abonnement dédié aux entreprises** : 195 € par an pour tous les salariés, quelle que soit la destination

## Les priorités des citoyens intégrées au budget 2021

- Remettre en circulation les **petites lignes de chemin de fer** (transport de personnes et de marchandises)
- Favoriser le **covoiturage**
- Faciliter **l'accès des vélos** et autres transports doux **dans les transports en commun**
- Prioriser le **fret ferroviaire**

## Plan vélo régional, véritable alternative à la voiture

Consciente des enjeux écologiques, économiques et de sécurité, la Région Occitanie s'engage pour le développement du deux roues sur tout son territoire (65 M€ entre 2021 et 2025) :

### ➤ Aide à l'acquisition d'un vélo :

◇ **Aide à l'achat d'un vélo classique ou électrique** : Bonus forfait mobilité durable jusqu'à 400 € et écochèque mobilité jusqu'à 200 €. Objectif : doubler les bénéficiaires (40 000 sur les 5 prochaines années)

◇ Aide à l'achat d'un **vélo pliant pour les abonnés annuels liO** à hauteur de 100 €

◇ Aide à l'achat d'un **vélo adapté aux personnes à mobilité réduite**, à hauteur de 50% du montant pouvant aller jusqu'à 1 000 €

➤ **Développement des pistes cyclables** : aide à la réalisation d'itinéraires en site propre à hauteur de 50% des aménagements

➤ **Développement du cyclotourisme** : soutien aux véloroutes et voies vertes d'intérêt régional, allant jusqu'à 33 % de l'investissement

➤ **Aménagement de stationnements vélo aux abords des gares ferroviaires** (100 % des arrêts équipés d'ici 2025), et  **routièr es** (création de stationnements sécurisés et expérimentation de l'emport à bord des cars)

➤ **Devenir le premier cluster vélo en France** : appel à la relocalisation, développement du vélo à hydrogène vert et développement d'une économie circulaire, notamment grâce à la création d'un écochèque réparation

## Les transports en quelques chiffres

- **+ 60 % de fréquentation** dans les trains depuis 2002 et un **objectif de 100 000 voyageurs d'ici 10 ans** (+ 51%)
- **jusqu'à 315 € de gain de pouvoir d'achat par an et par enfant** pour les familles utilisant les transports scolaires régionaux, du primaire à la terminale
- **+ 35 % de kilomètres supplémentaires** réalisés par an, par **les cars régionaux liO** sur les 361 lignes depuis la reprise de la compétence par la Région.
- **+ 11 % de trains en plus depuis 2019**, avec 72 trains quotidiens supplémentaires
- **10 000 abonnés annuels et 66 000 voyageurs** quotidiens bénéficiant des tarifs les moins chers de France
- **70 pôles d'échanges multimodaux** réalisés ou en cours, pour favoriser les mobilités douces



**138 M€**

(FEAMP inclus)  
pour développer  
les ports  
régionaux et  
poursuivre la  
transformation  
durable du littoral

## L'économie bleue au cœur de l'action de la Région

© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

### L'emploi et la biodiversité de la Méditerranée, priorité de la Région

- **Développement des infrastructures portuaires (109 M€)** : poursuite des travaux d'extension et création de la SEMOP à Port-La Nouvelle, début de construction de la drague hydrogène HyDroMer qui permettra d'entretenir les bassins des ports régionaux, reconstruction des pontons au Grau du Roi, poursuite de l'aménagement de la plateforme intermodale de marchandises de Sète-Frontignan...
- **Poursuite du Plan Littoral 21 dans le cadre du nouveau Contrat de plan** : avec notamment un engagement renforcé pour la rénovation des copropriétés des stations littorales, la lutte contre l'érosion du trait de côte et le soutien aux filières halieutiques **(6 M€)**
- **Budget participatif Mer et Littoral** : lancée en 2020 par la Région, ce budget participatif a pour vocation de faire émerger et mettre en œuvre des solutions citoyennes pour protéger la biodiversité du littoral et valoriser le patrimoine maritime **(350 000€)**
- **Renouvellement de l'AAP « Avenir Littoral »** : pour développer des solutions innovantes pour les acteurs du littoral, et accompagner les filières économiques maritimes régionales **(400 000 €)**



© Lecarpentier Lydie - Région Occitanie

### Des dispositifs agiles

- Signature d'un contrat de filière conchylicole dans les objectifs du Green New deal (relocalisation de la production de naissains, mise à l'abri des coquillages, développement des filières conchylicoles en mer, préservation du foncier des mas conchylicoles)
- Création d'un **Fonds d'urgence pour la pêche et la conchyliculture** permettant l'attribution d'une aide à la trésorerie des entreprises basées sur un montant forfaitaire de 1 000 €, soit par table conchylicole en lagunes et filière en mer
- Lancement d'un plan dédié à la **filiale du nautisme**, doté d'un budget de 500 000 € pour préserver les emplois et accompagner la filière vers un modèle plus durable
- Ouverture de la **plateforme « Tous Occitariens »** aux produits de la pêche et de la conchyliculture

### Les priorités des citoyens intégrées au budget 2021

- Renforcer la protection et le nettoyage du littoral, des plages et des abords des cours d'eau
- Port sans OGM

### L'économie maritime et le littoral d'Occitanie en quelques chiffres

- Lancement du 1<sup>er</sup> budget participatif « Vos solutions pour la mer et le littoral » : **47 projets** retenus éligibles et proposés au vote citoyen. A l'issue du vote citoyen, qui a eu lieu en fin d'année 2020, les 33 projets les mieux classés ont été sélectionnés. Les financements seront attribués début 2021
- **Plus de 550 projets** soutenus depuis le lancement du Plan Littoral 21, atteignant ainsi avec un an d'avance le milliard d'euros d'investissement. En 2020, **109 dossiers** ont été soutenus pour un montant de **103 M€**, dont 71,24 M€ de crédits régionaux.



**117 M€**

pour l'agriculture,  
l'agroalimentaire  
et la viticulture

## Agriculture de qualité et de proximité au cœur des priorités de la Région

© Grimault Emmanuel - Région Occitanie

### La Région poursuit et renforce son action pour une alimentation durable et locale

- **11 M€** pour accompagner le développement des **entreprises agroalimentaires**
- **19,3 M€** pour les **Pass Rebond et Relance**
- **9 M€** pour la promotion et la **valorisation des produits régionaux** Occitanie Sud de France
- **2,7 M€** pour la filière **agriculture biologique** (Plan Bi'O)
- **6 M€** pour les **filiales d'élevage**, notamment pour les besoins en investissement
- **1,8 M€** d'aides à l'installation. En 2021 un accompagnement à l'acquisition du foncier sera mis en place avec l'**expérimentation d'une foncière agricole**
- **2 M€** pour les entreprises de la **filiale bois**, la gestion, et la protection de la forêt
- **650 000 €** pour les **filiales végétales** avec un soutien orienté vers la diversification des espèces plantées

### 2,2 M€ pour la mise en œuvre du plan Alimentation du Pacte Vert régional

- Lancement du contrat de filière élevage, du Plan protéines et développement du contrat de filière agro-alimentaire
- Expérimentation du contrat agriculture durable pour accompagner les exploitations agricoles
- Déploiement de la centrale régionale d'achat Occit'Alim. Actuellement en cours d'expérimentation, elle propose un catalogue de produits locaux adapté à la préparation de repas en restauration collective.
- Lancement d'une étude pour la création de tiers-lieux dans les lycées agricoles...

#### Des dispositifs agiles

- Lancement d'un **plan de relance pour la viticulture** avec l'ensemble des interprofessions, doté de 7 M€, pour un effet levier de 14 M€
- Création de la **plateforme «Tous Occitariens»** qui met en relation habitants et plus de 5 000 producteurs, commerçants et restaurateurs alimentaire régionaux
- Lancement de l'opération « **Bien Manger pour tous** », qui permet d'écouler les stocks de produits agricoles locaux au bénéfice des familles les plus en difficultés et des étudiants : 900 tonnes de produits frais d'Occitanie distribués aux associations d'aide alimentaire
- 732 entreprises agricoles aidées via un Pass Rebond

#### Les priorités des citoyens intégrées au budget 2021

- Aider les agriculteurs à commercialiser leurs produits en **circuit court** afin de favoriser l'accès aux produits sains et locaux
- Favoriser les **circuits courts** pour une alimentation saine dans les **cantines scolaires** sollicitant l'économie locale
- **Réduire jusqu'à l'interdiction les traitements chimiques**
- Accompagner les **nouvelles installations agricoles** sur les aspects fonciers et techniques

### L'agriculture et la viticulture en quelques chiffres

- Occitanie, 1<sup>ère</sup> région agricole bio de France et 1<sup>ère</sup> région européenne avec plus de 260 produits sous signe officiel de qualité
- L'agriculture et la viticulture, 1<sup>ère</sup> secteur d'emploi régional avec 165 000 emplois
- 864 Pass accordés aux filières fruits et légumes / viticulture / oléiculture / agroalimentaire pour un montant 39,4 M€ en 2020
- 488 actions d'accompagnement à la transition en bio pour 5 M€ depuis 2016
- 639 installations de jeunes agriculteurs sur l'ensemble du territoire pour environ 3M€

**76 M€**

pour l'aménagement durable du territoire

**20 M€**

pour la montagne et la ruralité

## La justice territoriale comme rempart à la crise économique, sociale et environnementale

© Lecarpentier Lydie - Région Occitanie

### Un développement local et durable au service de la résilience des territoires

- **22,3 M€** au titre des politiques territoriales, pour le soutien aux investissements locaux concourant à la **vitalité, à l'attractivité et à la qualité de vie des territoires**, prenant appui notamment sur les **bourgs-centres** et sur les dynamiques de territoires emblématiques tels que le **Canal du Midi**
- **16 M€** pour la poursuite du plan Très Haut Débit
- **8,6 M€** dans le cadre de la commercialisation des **40 « OZE », Occitanie Zones Economiques**, et pour soutenir l'immobilier d'entreprises
- **3 M€** pour la mise en œuvre d'une **foncière régionale dédiée à la restructuration commerciale et artisanale : FOCCAL** (lire ci-après)
- **2,8 M€** dans le cadre de la poursuite du dispositif « **Pass avances LEADER** »
- **1,75 M€** au titre du soutien à l'**ingénierie des territoires de projets ruraux** (PETR et Pays)
- **800 000 €** au titre du programme de **reconquête des friches**

### Un plan d'actions partagé et opérationnel pour la Montagne de demain

- **1 M€** pour les expérimentations liées au **Plan Montagne** et la reconduction du **budget participatif « Imaginez la Montagne de demain »**
- **730 000 €** au titre de la création de **l'Agence des Pyrénées**
- **700 000 €** pour **accompagner les organismes de montagne et de ruralité** (ADEFPAT, Foyers Ruraux...)
- **640 000 €** au titre du **soutien au pastoralisme**

### Des dispositifs agiles

- Déploiement du **Fonds L'OCCAL** doté de **80 M€**, dont 19,3 M€ abondés par la Région. Cette démarche inédite au service de l'économie de proximité associe la Région, 12 Départements, 152 des 164 intercommunalités d'Occitanie ainsi que la Banque des Territoires.



© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

## Les priorités des citoyens intégrées au budget 2021

- Lancement en 2021 de l'action de **préservation et de valorisation des terres agricoles périurbaines**.
- Mise en place de l'**opérateur régional « Eviter-Réduire-Compenser »** qui, au sein de l'Agence Régionale de l'Aménagement et de la Construction (ARAC), proposera un cadre vertueux aux aménageurs, en recherchant au maximum l'évitement et la réduction des impacts environnementaux, et en mettant en œuvre des solutions de compensation de proximité réellement bénéfiques pour l'environnement.
- Déploiement du **fonds régional sur le foncier agricole** afin de soutenir l'installation de plusieurs centaines d'agriculteurs à l'horizon 2030, sur un principe de location-accession de terres agricoles avec déduction des loyers déjà versés au moment de l'acquisition à prix coutant.
- Lancement d'un **appel à manifestation d'intérêt** pour l'expérimentation, dans les territoires d'équilibre (villes moyennes et bourgs-centres structurants), **d'actions en faveur d'un urbanisme durable** : opérations exemplaires en termes de densification, de réintroduction de la nature en ville, de préservation des ressources, de nouvelles mobilités.
- Préparation de **la nouvelle génération de politiques contractuelles** pour la période 2022-2027, basée sur une feuille de route sur-mesure et co-construite avec les territoires, en cohérence avec les orientations stratégiques du Pacte Vert.
- Co-construction d'une **ingénierie territoriale reposant sur un partenariat Région-Départements-Territoires**, au travers de contrats pluriannuels d'objectifs et de résultats.

## Les politiques contractuelles et l'action territoriale en quelques chiffres

- **56 Contrats Territoriaux** couvrant l'ensemble du territoire (2 Métropoles, 21 Agglomérations, 1 Communauté urbaine, 32 territoires ruraux) ;
- **352 Contrats Bourgs-Centres** correspondant à **395 Communes** ;
- **135** projets accompagnés dans le cadre de la **Dotation Innovation**, créée en 2019 pour soutenir les **projets innovants portés par les territoires**
- Adoption du **premier Plan Canal du Midi** doté de **40 M€** (2016-2021), contrat cadre pour la préservation et le développement du Canal du Midi et la valorisation de ses territoires
- Mise en place du **Plan Camargue** (2018-2021), doté de **30 M€**, autour de 4 axes : environnement et aménagement du territoire ; élevage et agriculture ; sport, culture et patrimoine ; économie et tourisme
- **50** projets de reconversion de friches accompagnés
- **142 M€** investis dans les zones rurales pour la couverture du territoire en Très Haut Débit
- Un **Parlement de la Montagne** et un **Plan « Montagnes d'Occitanie, terres de vie »** adopté à l'issue d'un travail de co-construction avec les citoyens, les collectivités et acteurs locaux



© Perset Antoine - Région Occitanie

### Focus sur...

#### **FOCCAL : un nouvel outil d'aménagement et de restructuration commerciale et artisanale**

Le maintien ou le renforcement du commerce et de l'artisanat de proximité nécessite des approches et solutions nouvelles. La Région a donc décidé de **créer l'opérateur FOCCAL pour accompagner la restructuration des commerces de proximité et de l'artisanat dans les centres des moyennes et petites villes**. Le but est d'aider les villes et les bourgs à revitaliser l'activité de leur centre par du portage foncier ou immobilier, des travaux ou encore de la gestion locative. FOCCAL permettra de proposer une offre immobilière réellement adaptée et d'assurer ainsi une **saine régulation du marché de l'immobilier commercial et artisanal**. Une première phase d'expérimentation est prévue début 2021, sur une quinzaine de territoires, afin de définir les périmètres d'interventions en adéquation avec les politiques urbaines locales.

**87,5 M€**

pour soutenir  
l'économie  
touristique et le  
thermalisme



## Pour un tourisme authentique, innovant et responsable

### Une action volontariste pour accompagner la relance et la transformation de la filière

- **17,1 M€** pour **soutenir et accompagner la transformation des entreprises touristiques**, tant pour leur besoin en trésorerie que pour leurs projets de relance
- **7 M€** pour poursuivre le **soutien aux Grands Sites Occitanie / Sud de France**
- **18 M€** pour soutenir les **projets publics d'équipement et d'aménagements touristiques**
- **9M€** pour moderniser le **Parc des Expositions de Montpellier**, vecteur majeur du tourisme d'affaires
- **700 000 €** pour accompagner, en complément du Plan Vélo, des projets visant à créer des offres de services touristiques sur les voies vertes



### Des dispositifs agiles

- Lancement en juin dernier du **dispositif L'OCCAL** qui permet de soutenir la trésorerie des entreprises via des avances remboursables et l'investissement via des subventions
- Adaptation du **Fonds Tourisme** pour aider à la restructuration financière des entreprises touristiques (**10 M€ supplémentaires** soit 111 M€ au total, dont 39 M€ de la Région).
- Lancement cet été de **la carte Occ'ygène**, en lien avec le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs, afin de soutenir le pouvoir d'achat des habitants et les professionnels du tourisme.

### Les priorités des citoyens intégrées au budget 2021

- Faire de l'Occitanie **une destination de haute qualité environnementale** à la fois auprès des habitants, des salariés et des entreprises.
- **Inciter à découvrir les richesses touristiques et culturelles du territoire régional** en articulant les dispositifs d'aide existants (Carte Jeune, carte Occ'ygène, offres Evasio culture)

### Le tourisme en quelques chiffres

- **41 Grands Sites Occitanie / Sud de France**, avec la labellisation récente de Montpellier Méditerranée Métropole.
- **34 000 cartes Occ'ygène** au total remises à ce jour aux familles et jeunes du territoire.
- **224** porteurs de projets ont déjà sollicité le Fonds Tourisme.
- **434** projets portés par des professionnels du tourisme aidés durant la crise pour un montant de **17,7 M€** d'aides régionales.



## Culture et sport pour tous sur l'ensemble du territoire

**84 M€**  
pour la culture, le  
patrimoine, les  
langues régionales  
et l'information  
citoyenne

**29 M€**  
pour le sport

© Darnaud Antoine - Région Occitanie

### Développement de la stratégie culturelle et de la politique sportive « Occitanie Ambition 2024 »

**Le budget dédié à la culture est en augmentation de 15% sur la période 2016-2021** et la Région maintient à 3% la part destinée à la culture dans les dépenses globales d'intervention (hors fonds européen FEADER).

- **4 M€** pour la poursuite de la **promotion des langues et cultures régionales** au travers de l'Office Public de la Langue Occitane (OPLC) et de l'Office Public de la Langue Catalane (OPLC)
- **19,3 M€** d'aides aux festivals et spectacles vivants
- **10 M€** pour les équipements culturels et structurants et **4,2 M€** pour le maintien de l'offre en faveur de la création audiovisuelle
- **6,5 M€** pour le maintien de l'effort en faveur du patrimoine et de la valorisation des sites les plus emblématiques
- **7 M€** pour soutenir les clubs sportifs du monde associatif avec des aides adaptées à chaque club, quel que soit le niveau de pratique
- **4 M€** pour le soutien aux clubs professionnels à travers l'aide aux centres de formation et des partenariats
- **8,5 M€** pour la création et la réhabilitation des équipements sportifs
- **520 000 €** pour accompagner les athlètes de haut niveau licenciés en Occitanie en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo en 2021

### Des dispositifs agiles

- **Création d'un fonds Solutions associations Occitanie de 35 M€ : 30 M€** correspondant aux subventions versées aux associations **et 5 M€** destinés à soulager les associations organisatrices d'événements, affectées par les obligations de confinement
- **Comité de veille sur les acteurs culturels Etat-Région** en lien avec les agences culturelles régionales pour accompagner les acteurs culturels menacés par la crise sanitaire
- **950 000€ pour préserver les traditions camarguaises** au travers du Plan Camargue



Boutonnet Laurent - Région Occitanie

### La culture et le sport en quelques chiffres

- 228 aides à l'écriture, au développement, à la production et à la distribution de courts et longs métrages, documentaires et films d'animation sur la période 2019-2020 soit plus de 2 200 jours de tournage en 2019 (chiffres 2020 disponibles en 2021) et une estimation de **54 M€** de retombées économiques directes
- Soutien à près de 250 équipes artistiques, à 174 structures de diffusion, à près de 250 festivals du spectacle vivant et manifestations audiovisuelles ou littéraires, à près de 70 radios associatives, à 90 opérateurs de l'art contemporain
- 3 600 clubs sportifs du monde associatif soutenus depuis 2016 pour un montant de **28 M€**
- Près de 27 000 aides à la prise de licence sportive en milieu scolaire (UNSS) via la carte jeune
- **45 M€** d'investissements depuis 2016 dans les Centres de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) de Toulouse, Montpellier et Font-Romeu
- La construction et la rénovation des équipements sportifs soutenues à hauteur de **87 M€** depuis 2016

## CONTACT PRESSE

### Service de presse Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

[service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr)

Toulouse - 05 61 33 53 49 | 52 75

Montpellier - 04 67 22 81 31

---

 [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie) | [laregion.fr](http://laregion.fr)



La Région  
**Occitanie**  
Pyrénées - Méditerranée